

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2016

Le 22 septembre 2016, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 16 septembre 2016, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, M. DURIEZ, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : M. HUBERT, M. AIT OUARAZ, Mme LAJEUNIE, M. FEUILLADE.

M. PASSERON est désigné comme secrétaire.

## **TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION V.A. FORMULES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE POUR LE 2EME SEMESTRE 2016. (14/06/2016)
- ADOPTION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC L'AUTO-ECOLE FONTAINE MICHALON DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN POUR L'ANNEE 2016-2017 POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 000 EUROS PAR CONVENTION. (14/06/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC FACE CACHEE SARL POUR LA REPRESENTATION DU SPECTACLE P'TIT BONHOMME & COMPAGNIE LE 3 DECEMBRE 2016 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 660 EUROS. (15/06/2016)
- ATTRIBUTION DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LA COMPTINE – APPEL D'OFFRES OUVERT AU GROUPEMENT A/CONCEPT – LBE INGENIERIE – LAMALLE INGENIERIE – PCTECH POUR UN TAUX DE REMUNERATION DE 9.80% ET UN FORFAIT PROVISOIRE DE 196 000 EUROS HT. (16/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS A TITRE GRATUIT DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES EPREUVES DU RAID AVENTURES DES 25 ET 26 JUIN 2016. (20/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE LA BANQUE POSTALE POUR UN MONTANT DE 10 000 000 EUROS. (23/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU FC CANTOU POUR UN MONTANT DE 62 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (22/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME CLAIRE PLACES POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE LOISIRS CREATIFS ORGANISE DU 27 JUIN AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016 DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 850 EUROS TTC. (27/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR FREDERIC SANTOS POUR L'ANIMATION D'UN STAGE D'INITIATION À L'ANIMATION D'UNE RADIO ORGANISE DU 27 JUIN AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016 DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 500 EUROS TTC. (27/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR FREDERIC SANTOS POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE CREATION D'UN BLOG ORGANISE DU 4 AU 8 JUILLET 2016 DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 500 EUROS TTC. (27/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR DAVID ORTSMAN POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE CINEMA D'ANIMATION ORGANISE DU 22 AU 26 AOUT 2016 DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (27/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME AMELIE BRIANT POUR L'ANIMATION D'UN STAGE D'ART URBAIN ORGANISE DU 4 AU 8 JUILLET 2016 DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 600 EUROS TTC. (27/06/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ NEGOCIÉ DE PRESTATIONS SIMILAIRES RELATIF A LA RENOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE DU STADE GEORGES SUANT SUITE AU MARCHÉ INITIAL DE RECONSTRUCTION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE DU STADE VELPEAU A LA SOCIETE PIGEON TP LOIRE ANJOU POUR UN MONTANT DE 247 206.85 EUROS HT. (27/06/2016)
- ATTRIBUTION DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE HORS LOI MOP RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DE L'EGLISE SAINT-SATURNIN A ANTONY – APPEL D'OFFRES OUVERT AU GROUPEMENT ARTIBAL/ECOVI/RCS/BMI/BURGEAP/GEOLIA POUR UN MONTANT TOTAL DE 166 400 EUROS HT. (23/06/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT ENTRE LA SAS GYMNOVA ET LA VILLE D'ANTONY DEFINISSANT LES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS GYMNiques DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN A ANTONY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 4 029.60 EUROS TTC. (22/06/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE A PASSER AVEC LA SOCIETE BODET DEFINISSANT LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE DE LA TABLE DE MARQUE DU GYMNASE VELPEAU POUR UN MONTANT ANNUEL DE 420 EUROS TTC. (20/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 254 RUE ADOLPHE PAJEAUD (ANCIENNE LUDOtheQUE) A MME ANNE-MARIE TASSY MOYENNANT UNE REDEVANCE DE 100 EUROS PAR SEMAINE D'OCCUPATION. (22/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN TERRAIN SIS 5 AVENUE MAURICE RAVEL AU PROFIT DE LA SOCIETE NOUVELLE FALLEAU. (22/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE « CAMPING ILE DE BOULANCOURT », POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2016 POUR UN MONTANT GLOBAL DE 1 575 EUROS. (17/06/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE LA BASE REGIONALE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS D'ETAMPES ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 643.50 EUROS. (04/07/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE LE GOLF DE L'YVETTE ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION DE DEUX DEMI-JOURNEES GOLF DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 778 EUROS. (04/07/2016)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASSE NORMANDIE POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES ENFANTS DE LA STRUCTURE 123 MALINS PENDANT L'ETE 2016 POUR UN MONTANT DE 5 816 EUROS. (06/07/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SOCIETE WOUAT POUR L'INSERTION D'ANNONCES DE RECRUTEMENT POUR LES CRECHES DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 3 600 EUROS TTC. (05/07/2016)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME PAULA ORTIZ POUR L'ANIMATION D'UN STAGE POUR LA REALISATION D'UN COURT-METRAGE ORGANISE DU 11 AU 13 JUILLET 2016 DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 230 EUROS TTC. (08/07/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES ET RAVALEMENT DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE A ANTONY – 4 LOTS – PROCEDURE ADAPTEE – (11/07/2016)
  - ✓ LOT 1 – RAVALEMENT – ECHAFAUDAGE – DOUBLAGE ET PEINTURE A LA SOCIETE ASSO FRANCE POUR UN MONTANT DE 134 955.70 EUROS HT-
  - ✓ LOT 2 – MENUISERIES ALUMINIUM A LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT DE 747 059 EUROS HT –
  - ✓ LOT 3 – MENUISERIES BOIS A LA SOCIETE MENUISERIE GILET PERE ET FILS POUR UN MONTANT DE 74 682.80 EUROS HT –
  - ✓ LOT 4 – MENUISERIES PVC A LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT DE 93 615 EUROS HT –
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LES ECHOS DE BERNY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 2 JUILLET 2016 AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2017. (28/06/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION OPUS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 14 DECEMBRE 2016 POUR UN MONTANT DE 13 000 EUROS. (11/07/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 7 JUILLET 2016 AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASSE NORMANDIE POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE DU 18 AU 22 JUILLET PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES ENFANTS DE LA STRUCTURE 123 MALINS AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (12/07/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS DUNOYER DE SEGONZAC SUR LE SECTEUR LAVOISIER A ANTONY – TRAVAUX DE CLOS COUVERT – APPEL D'OFFRES OUVERT AU GROUPEMENT SAS SNB / SAS SAVOIE POUR UN MONTANT DE 7 249 986 HT. (12/07/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE (EPFIF) AU PROFIT DE LA VILLE D'ANTONY D'UN ENSEMBLE DE BUREAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO A ANTONY. (15/07/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS DUNOYER DE SEGONZAC SUR LE SECTEUR LAVOISIER A ANTONY – APPEL D'OFFRES OUVERT – (18/07/2016)
  - ✓ LOT 4 – ELECTRICITE COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES A LA SOCIETE BRUNET POUR UN MONTANT DE 674 921 EUROS HT –
  - ✓ LOT 5 – MENUISERIES INTERIEURES – PARQUET – SIGNALÉTIQUE – PLATRERIE – CLOISONS – DOUBLAGE – PLAFONDS SUSPENDUS A LA SOCIETE HERVE POUR UN MONTANT DE 1 218 586.22 EUROS HT –
  - ✓ LOT 6 – CHAPE – SOL COULE – CARRELAGE – FAIENCE – PEINTURE – REVETEMENT DE SOL - COMPLEXE DE SOL A LA SOCIETE ITB INGENIERIE ET TECHNIQUE DU BATIMENT POUR UN MONTANT DE 516 313.54 EUROS HT –
  - ✓ LOT 8 – APPAREILS ELEVATEURS A LA SOCIETE AFEM POUR UN MONTANT DE 76 000 EUROS HT –
- ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE RELATIF A LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS DUNOYER DE SEGONZAC SUR LE SECTEUR LAVOISIER – (19/07/2016)
  - ✓ LOT 3 – PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION A LA SOCIETE TEMPEOL POUR UN MONTANT DE 1 478 000 EUROS HT –
  - ✓ LOT 7 – EQUIPEMENTS DE CUISINE ET EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES A LA SOCIETE FROID 77 POUR UN MONTANT DE 131 400 EUROS HT-
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS, DES ELEVATEURS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE ET MONTE-CHARGES DANS DIVERS ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY AVEC LA SOCIETE AFEM POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 320 EUROS TTC PAR AN. (22/07/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE MOYENNANT 19 ET 25 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (27/07/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE RESEAU CANOPE POUR LA MISE À DISPOSITION GRATUITE DE L'EXPOSITION FILLES/GARCONS : EGALITE DES CHANCES ? DU 1<sup>ER</sup> AU 30 NOVEMBRE 2016 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD. (27/07/2016)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 1 – BATIMENTS PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 1 803.30 EUROS HT. (27/07/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'AMENAGEMENT DU SQUARE DU MONT BLANC- 2 LOTS (PROCEDURE ADAPTEE). (28/07/2016)
  - ✓ LOT 1 – DEMOLITION, TERRASSEMENT, VOIRIE, ELAGAGE, ARROSAGE, PLANTATIONS ET MOBILIER A METTRE EN ŒUVRE SUR LE SQUARE A LA SOCIETE PINSON PAYSAGE POUR UN MONTANT DE 218 533,40 EUROS HT-
  - ✓ LOT 2 – MISE EN ŒUVRE DES AIRES DE JEUX DU SQUARE A LA SOCIETE ELASTISOL POUR UN MONTANT DE 47 016, 56 EUROS HT-
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO (Lot D bât B) A L'ASSOCIATION BGE PaRIF MOYENNANT UNE REDEVANCE DE 300 EUROS HT PAR MOIS. (28/07/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 4 AU MARCHE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 3 - BATIMENTS ADMINISTRATIFS, CULTURELS, INDUSTRIELS, SPORTIFS ET PERISCOLAIRES, PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 14 856 EUROS HT. (04/08/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC LA SARL TOHU BOHU POUR LA REPRESENTATION DU SPECTACLE « PETIT ET COSTAUD » LE 15 NOVEMBRE 2016 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 810 EUROS. (05/08/2016)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE D'ENTRETIEN DU MATERIEL ELECTROMENAGER DES ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY PASSE AVEC LA SOCIETE FC2P SERVICES POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 525 EUROS HT. (05/08/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE ET DE VENTILATION DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE AVEC LA SOCIETE AFILEC AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES AU BORDEREAU DE PRIX. (24/08/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°4 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP – LOT 1 – DEMOLITION – GROS-ŒUVRE – REVETEMENTS DE FACADES – AMENAGEMENTS EXTERIEURS – VRD AVEC LA SOCIETE AMT POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 15 600 EUROS TTC. (24/08/2016)
- DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU POLE FAMILLE ENFANCE JEUNESSE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE POUR L'ANNEE 2016 DANS LE CADRE DU PROJET « PUERICULTURE DU MONDE ». (19/08/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION LE GOLF DE L'YVETTE ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE DEMI-JOURNEE GOLF DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 389 EUROS. (29/08/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICE DU LOGICIEL ESPACE CITOYENS PREMIUM ET VIRTUOSE AGENTS DE GESTION DES SERVICES PETITE ENFANCE, POPULATION, EDUCATION, JEUNESSE ET REGIE CENTRALE AVEC LA SOCIETE ARPEGE POUR UN MONTANT ANNUEL D'HEBERGEMENT DE 20 971,26 EUROS HT ET DE MAINTENANCE DE 1 534 ,67 EUROS HT. (29/08/2016)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA NOUVELLE SALLE DES SERVEURS INFORMATIQUES DE L'HOTEL DE VILLE ET DE REAMENAGEMENT DES BUREAUX DES ATELIERS INFORMATIQUES AU GROUPEMENT S3A/MISSENERD CLIMATIQUE QUINT B POUR UN MONTANT DE 235 302,75 EUROS HT. (29/08/2016)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE PLOMBERIE ET D'ENTRETIEN DES RESEAUX ENTERRES - LOT 1 : TRAVAUX DE PLOMBERIE DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY - MARCHE A BONS DE COMMANDE - PASSE AVEC LA SOCIETE FLUITEC (TITULAIRE N°2) AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES AU BORDEREAU DE PRIX. (31/08/2016)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE DE CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION ET REAMENAGEMENT DES LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE AVEC LA SOCIETE EUROVIA POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 8 583.60 EUROS TTC. (31/08/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO (Lot D Bât B) A L'ASSOCIATION D'INTERET GENERAL CANCER@WORK POUR UN MONTANT DE 300 EUROS HT PAR MOIS. (01/09/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO (Lot D bât B) A LA SOCIETE KEPLER HR POUR UN MONTANT DE 300 EUROS HT PAR MOIS . (01/09/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC JAZZ EN FACE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2016 POUR UN MONTANT DE 4 220 EUROS TTC. (30/08/2016)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS COUVERT – PHASE A – PAVILLON AUGUSTA – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – LOT 1 – MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE AVEC LA SOCIETE RICHARD POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 11 950.52 EUROS TTC. (01/09/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE CINEMA LE REX DE CHATENAY-MALABRY POUR INSCRIRE LA VILLE AU SEIN DU DISPOSITIF ECOLE ET CINEMA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (01/09/2016)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC ANTEPRIMA PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2016 POUR UN MONTANT DE 12 660 EUROS TTC. (30/08/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION PETIT POIS POUR UNE PRESTATION DE FORMATION LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2016 DESTINEE AUX ASSISTANTES MATERNELLES POUR UN MONTANT DE 300 EUROS. (05/09/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION PETIT POIS POUR UNE PRESTATION DE FORMATION LE JEUDI 17 NOVEMBRE 2016 DESTINEE AUX ASSISTANTES MATERNELLES POUR UN MONTANT DE 300 EUROS. (05/09/2016)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DES HAUTS DE SEINE MOYENNANT 31 ET 19 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (02/09/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'UTILISATION A TITRE GRACIEUX DE LA PISCINE LIONEL TERRAY D'ANTONY CONCLUE ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS ET LA VILLE D'ANTONY POUR L' ANNEE SCOLAIRE 2016/2017. (02/09/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES AU PROFIT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF VACAN'SPORTS. (23/05/2016)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION I.F.A.C POUR LA MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR LE 2EME SEMESTRE 2016. (07/09/2016)

## ORDRE DU JOUR

### I - FINANCES -

- DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1 : BUDGET VILLE – EXERCICE 2016 -

VOTE PAR : 42 voix POUR 07 CONTRE

- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT -

Animation et animation musicale : 42 voix POUR – 02 CONTRE – 05 ABSTENTION  
Cinéma et espace Vasarely : 42 voix pour – 01 CONTRE – 06 ABSTENTION

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 64 000€ ET OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A ANTONY HABITAT POUR UN EMPRUNT DESTINE A FINANCER L'ACQUISITION ET L'AMELIORATION DE LOGEMENTS SOCIAUX SITUES AU 70 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY-

VOTE PAR : 49 voix POUR

### II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- ZAC JEAN ZAY : ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE « LA CALADE » POUR L'ANALYSE EN COUT GLOBAL DE L'OPERATION -

VOTE PAR : 46 voix POUR 02 CONTRE 01 ABSTENTION

- TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DU CHEMIN DE MORICQ, DE L'ALLEE CHARLES PERRAULT, DU CHEMIN DU PONT AUX ANES, DE LA RUE DE LA TOUR D'ARGENT (PARTIE), DU CHEMIN DES DEMOISELLES MELSON (PARTIE), DE L'AVENUE SAINT EXUPERY (PARTIE), DE L'AVENUE PAUL VALERY ET DE LA RUE DE LA GARONNE -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIE (PARCELLE AS N°196) RELIANT LA RUE ADOLPHE PAJEAUD A LA VOIE VERTE GEORGES HELLER, D'UN BATIMENT COMMUNAL ET DE LA PISCINE DES IRIS -

VOTE PAR : 47 voix POUR 02 ABSTENTION

### III - TRAVAUX – CONTRATS –

- AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) POUR LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET LES INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR PRESENTER LA DEMANDE DE VALIDATION DE L'AD'AP AUPRES DU PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS –DE-SEINE -

VOTE PAR : 43 voix POUR 06 ABSTENTION

- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION RELATIVE À L'ENTRETIEN PAR DU PERSONNEL EN INSERTION DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY, PASSEE AVEC L'ASSOCIATION ESPACES -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE : ADOPTION D'UN CONTRAT DE TRANSACTION AVEC LA SOCIETE MARTO ET FILS POUR LE DESAMIANTAGE ET LA DEMOLITION DU GYMNASE LA FONTAINE ET DE L'ANNEXE DU LYCEE THEODORE MONOD -

VOTE PAR : 49 voix POUR

### IV – PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DEFINISSANT LES CONDITIONS FINANCIERES DE REPRISE D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS EN CAS DE MUTATION OU DE DETACHEMENT -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE AUPRES DE L'ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ANTONY -

VOTE PAR : 49 voix POUR

### V - EDUCATION -

- PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ENGAGEES PAR L'EDUCATION NATIONALE EN FAVEUR DE L'INITIATION AUX LANGUES ETRANGERES DANS LES CLASSES DE COURS ELEMENTAIRES DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE CONCERNANT LES MODALITES D'INTERVENTION ET DE VERSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT-

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT « COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE » A PASSER AVEC L'ACADEMIE DE VERSAILLES -

VOTE PAR : 49 voix POUR

### VI - AFFAIRES DIVERSES –

- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES –

VOTE PAR : 48 voix POUR 01 NE PREND PAS PART AU VOTE

- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION DE SUIVI AUTOUR DES INSTALLATIONS DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE MASSY -

VOTE PAR : 42 voix POUR 07 NE PREND PAS PART AU VOTE

**Fin de la séance à 22h30**  
**Antony, le 23 septembre 2016**

**Le Maire d'Antony,**  
**Jean-Yves SÉNANT**